



PRENDRE SOIN DE CEUX QUI DIRIGENT : UNE OFFRE PRÉVENTIVE DÉDIÉE

Brice ATILOU

Psychologue du travail – EnSanté! – Montpellier

Dr Cyril BERNARDET

Directeur médical – EnSanté! – Montpellier

Dr Aurora COPPOTELLI

Médecin du travail – EnSanté! – Montpellier

Lydie FRANCOIS-HEUDE

Psychologue du travail – EnSanté! – Montpellier

Introduction / Objectifs :

La réforme de la Santé au travail (loi n°2021-1018 du 2 août 2021 et décret n°2022-653 du 25 avril 2022) a marqué un tournant majeur en élargissant l'accès aux Services de Santé au travail à l'ensemble des travailleurs, y compris les dirigeants d'entreprise, qu'ils soient ou non-salariés. Longtemps exclus du champ de la prévention, ces derniers sont pourtant exposés à des risques professionnels importants, notamment psychologiques. Ce changement législatif offre une opportunité inédite d'instaurer un suivi médical préventif adapté à leurs besoins spécifiques.

Méthodologie :

Un groupe de travail pluridisciplinaire (médecins et psychologues du travail) a élaboré en 2024 un dispositif innovant, basé sur :

- ▶ Une consultation approfondie (60 à 90 min) ciblant les risques propres aux dirigeants (charge mentale, isolement, sédentarité,...).
- ▶ Des examens complémentaires (analyses urinaires, cardiocheck, audiométrie, impédancemétrie,...).
- ▶ Une orientation rapide vers un psychologue du travail si nécessaire.
- ▶ Un volet santé publique (vaccinations, dépistages,...).

Une « ordonnance de prévention » avec recommandations personnalisées et QR-Codes vers des ressources (ex. : Amarak, questionnaire de satisfaction).

Pour répondre aux contraintes professionnelles, les consultations ont été proposées sur plusieurs sites, avec des horaires élargis. Pour garantir la confidentialité, le médecin intervenant n'est pas celui habituellement en charge des salariés de l'entreprise.

Résultats obtenus :

Dès le lancement, 60 demandes ont été enregistrées en 24 heures.

En six semaines :

- ▶ 63 rendez-vous programmés, 43 bilans réalisés (23,2 % d'absentéisme).
- ▶ 54,5 % des cardiochecks présentaient des anomalies.
- ▶ Détection de pathologies non connues, avec orientation vers le parcours de soins.
- ▶ 26 orientations vers un psychologue du travail, 4 vers un psychologue extérieur.
- ▶ 2 cas d'épuisement professionnel identifiés.
- ▶ 14 prescriptions d'examen complémentaires externes.
- ▶ 10 dirigeants ont reçu un rappel vaccinal (dTPcoq).
- ▶ Sensibilisation à la sédentarité et au tabagisme.

Malgré un seul retour de questionnaire, la majorité des dirigeants ont exprimé leur satisfaction oralement.

Discussion des résultats / Conclusion :

Cette expérimentation confirme la nécessité d'un suivi préventif spécifique pour les dirigeants, population vulnérable et souvent négligée. Le dispositif est désormais intégré à l'offre socle d'EnSanté et accessible gratuitement aux dirigeants non-salariés adhérents.

Cependant, le taux d'absentéisme reste préoccupant, révélant la difficulté des dirigeants à se consacrer à leur propre santé. Des ajustements ont été apportés :

- ▶ Fin de la consultation systématique avec le psychologue, remplacée par une orientation rapide en cas de besoin.
- ▶ Adaptation du format de la consultation pour plus d'efficacité.
- ▶ Ciblage renforcé des dirigeants non-salariés pour une communication plus efficace.

Cette initiative ouvre la voie à une réflexion plus large sur la santé des travailleurs indépendants, encore peu intégrés dans les politiques de prévention actuelles.

